

COMMISSION : DÉVELOPPEMENT DU FOOT FÉMININ PV N° : 4 – DU : 14/10/2025 – 2025/2026

PAGE 1/5

Animateur présent: Claude FORT

Membres présents: Béatrice GAVOILLE - Sylvie GAUTIER- Yasmine MARJANE -Adeline

LEMAIRE - Hugues LOGEAIS - Ryan DESCHAMPS- Philippe

GUEGUAN

Membres excusés : Ali ZEBOUDZ- Christophe SEYNAT- Jessica PERONNAUD - Karine

VERGNAUD - Sébastien POITRIMOLE -

CTD présent : Léo MARTINEZ

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités

2° Sujet (s) « Pour décision »

- Homologation des rencontres des championnats séniors à 11
- Homologation des rencontres des championnats séniors à 8

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Réunion des référents féminins le 22 septembre
- Plateau U11-U12-U13 à Sireuil le 27 septembre
- Plateau U11–U12–U13 à Mouthiers le 4 octobre
- Bilan du rassemblement U12 F U13 F le 1^{er} octobre au stade de la LFNA
- Bilan du rassemblement U14 F U15 F le 1^{er} octobre au stade de la LFNA
- Bilan de la rentrée des féminines U 6 F à U 13 F le 12 octobre à l'Isle d'Espagnac



COMMISSION : DÉVELOPPEMENT DU FOOT FÉMININ PV N° : 4 – DU : 14/10/2025 – 2025/2026

PAGE 2/5

4° Informations diverses

- Offre de pratique pour les U9F-U10F-U11F à 5
- Offre de pratique pour les U11F-U12F-U13F à 8
- Noël Futsal pour les U9F-U10F-U11F et U11F-U12F-U13F
- Le Challenge Fétis Lahitte en janvier 2026
- Coupe de la Charente U14F / U17F

INTRODUCTION

Accueil

Claude Fort accueille les membres de la commission féminine et remercie les participants pour leur présence. Il excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalité

Décision 1: Le P.V. N°3, de la réunion de la commission développement du foot féminin en date du 4 septembre 2025, est approuvé sans modification. (Lien)**Validée**

SUJET(S) « POUR DECISION »

<u>Pôle compétitions</u>: Homologation des rencontres:

Championnat du pôle 16 / 17 à 11.

Décision 2 : La commission homologue les rencontres des 13 et 14 septembre et celles des 20 et 21 septembre 2025, avec les résultats tels qu'indiqués sur le site du district16. **Validée**

Championnat du pôle 16 / 17 à 8

Décision 3 : La commission homologue les rencontres des 13 et 14 septembre, celles des 20 et 21 septembre et celle du 28 septembre 2025, avec les résultats tels qu'indiqués sur le site du district 16. **Validée**



COMMISSION : DÉVELOPPEMENT DU FOOT FÉMININ PV N° : 4 – DU : 14/10/2025 – 2025/2026

PAGE 3/5

Forfaits - Amendes.

Décision 4 : Compte tenu des difficultés d'obtention de la licence (visite médicale entre autres), dans les délais impartis, la commission décide de ne pas amender les forfaits de la seule 1^{ère} journée.

Championnat à 8,

Poule C: Rencontre Mansle C.R./ AS Claix.du 14/09/25. La commission enregistre le forfait de l'AS Claix

Poule E : Aj Montmoreau / Ent Fcsc/Fca/Essp.du 14/09/25.La commission enregistre le forfait de l'entente Fcsc/Fca/Essp.

Poule D : FC Charente Limousine / FC St Maurice Manot du 21/09/25. La commission enregistre le forfait du FC Charente Limousine. (1er forfait). **Amende 30 euros.Validée.**

SUJET(S) POUR INFORMATIONS ET ECHANGES

Pôle compétitions

<u>Arbitrage</u>

Suite à la demande des clubs charentais, la commission souhaiterait qu'un arbitre officiel soit désigné pour les matchs féminins, ayant lieu en Charente, du championnat à 11, du Pôle 16/17.. Cela concerne 3 équipes.

Ce championnat ouvre à une accession en championnat régional.

Championnat à 8

Poule A: Tonnacq Lussant / St Rogatien prévu le 14/09, s'est joué, et la rencontre est homologuée, le 28/09/25.

Réunion des référents féminins le 22 septembre :

Très bonne tenue de réunion où Léo Martinez, CTD, à su donner des réponses aux différentes questions posées.

Une prochaine réunion sera reconduite en janvier (date à définir)

Plateau U11-U12-U13 à Sireuil le 27 septembre :

32 joueuses présentes – 4 clubs représentés.

Plateau U11-U12-U13 à Mouthiers le 4 octobre

60 joueuses présentes – 6 clubs représentés



COMMISSION : DÉVELOPPEMENT DU FOOT FÉMININ

PV N°: 4 - DU: 14/10/2025 - 2025/2026

PAGE 4/5

Le District de la Charente et les membres de la commission féminine remercient les Présidents, les municipalités et les bénévoles des clubs de Sireuil et de Mouthiers pour leur excellent accueil et le prêt de leurs installations.

Bilan du rassemblement U12 F - U13 F le 1er octobre au stade de la LFNA

55 joueuses présentes – 14 clubs représentés. Bonne coordination entre la commission technique et la commission féminine. Les Inters Districts auront lieu les 16 et 17 février 2026. 2 groupes de joueuses ont émergé de ce rassemblement afin de continuer à les faire progresser ensemble, en les réunissant pour plusieurs séances d'entraînements de qualité avec notre conseiller technique. Les calendriers des différents rassemblements ont été adressés aux clubs qui se doivent de les faire suivre aux joueuses concernées.

Bilan du rassemblement U14 F -U15 F le 1er octobre au stade de la LFNA

48 joueuses présentes – A l'identique des plus jeunes joueuses, 2 groupes ont été constitués suite à ce rassemblement, afin de continuer à les faire progresser et, à les préparer, entre autres, pour le concours d'entrée de la Section Sportive Elite du Lycée Marguerite de Valois. Les calendriers des différents rassemblements ont été adressés aux clubs qui se doivent de les faire suivre aux joueuses concernées.

Bilan de la rentrée des féminines U 6 F à U 13 F le 12 octobre à l'Isle d'Espagnac

140 filles présentes au stade du F.C.C. à l'Isle d'Espagnac (112 en 2024)

Belle rentrée sous le soleil où les filles ont passé une belle matinée en la présence de nombreux parents. Bon déroulement des matchs et jeux mis en place par Léo Martinez et les membres de la commission féminine.

Le District de la Charente et les membres de la commission féminine remercient le Président et les bénévoles du F.C.C. pour leur excellent accueil. Merci également à la municipalité pour le prêt de leurs installations.

INFORMATIONS DIVERSES

Rassemblement féminin U6F à U13F : dimanche 30 novembre 2025 à 10 h au stade de La Rochefoucauld

Offre de pratique pour les U11F-U12F-U13F à 8 ; 1ère phase en 3 niveaux avec des clubs de Charente et Charente Maritime (voir calendrier)

Offre de pratique pour les U9F-U10F-U11F à 5 sous forme de plateaux : le 9/11 en extérieur et le 16/11 en salle, si possible.



COMMISSION : DÉVELOPPEMENT DU FOOT FÉMININ PV N° : 4 – DU : 14/10/2025 – 2025/2026

PAGE 5/5

<u>Noël du futsal</u> : pour les U9F - U10F - U11F sur 1 ou 2 sites le 7/12/2025 pour les U11F - U12F - U13F sur 1 ou 2 sites le 14/12/2025

Le challenge Fétis Lahitte sera reconduit en janvier 2026 pour les U9F - U10F - U11F

Coupe de la Charente U14 / U17F. Un premier échange a lieu sur la participation des clubs à cette coupe départementale. L'idée est de faire participer les équipes jouant en U14F/U17F ainsi que celles qui évoluent en championnat U14F/U15F, voire autres. Cette réflexion sera reprise lors de la prochaine réunion de la commission.

RECAPITULATIF DES DECISIONS

Décision 01 :PV N° 3 : Validée.

Décision 02 : Homologation des résultats du championnat séniors à 11 : Validée Décision 03 : Homologation des résultats des championnats séniors à 8 : Validée

Décision 04 : Forfaits-Amendes. Validée

Prochaine réunion : Mardi 18 novembre 2025 18 h 30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 00

L'animateur Claude FORT

La Secrétaire Béatrice GAVOILLE